

# L'équipe « Sans Détour » au chalet Les FARFADETS

<b>PRENOM</b>	<b>Profession à l'année</b>	<b>Présent lors de ton séjour (coche la case)</b>
<b>Eric Berneau</b>	Directeur de l'association	
<b>Céline De Chanteloup</b>	Responsable du chalet les Farfadets	
.....		

## **Le chalet**

Situé à 1170 mètres d'altitude à mi chemin entre Les Gets et Morzine, le chalet traditionnel « les Farfadets » peut accueillir jusqu'à 69 personnes. Il est équipé de chambres de 2 à 8 personnes avec lavabos, de 2 blocs douches, de 2 salles d'activités, d'un espace de jeux extérieur sécurisé avec piste de luge. On peut même y rentrer en ski (une piste bleue de la station des Portes du Soleil passe à proximité).

## **Le village**

Les Gets (en Haute Savoie, 74) village typiquement savoyard de 1352 habitants avec ses centaines de chalets en bois, ses rues piétonnes et son artisanat. Le village est l'un des douze constituant les « Portes du Soleil », domaine skiable de plus de trois cent kilomètres (jusqu'en Suisse !). Panoramas exceptionnels sur les plus hautes montagnes Alpines : Mont blanc, Roc d'enfer, Aiguille du midi, la mer de glace etc.

# Bienvenue au chalet des farfadets !

L'équipe pédagogique de ton collège a choisi l'association Sans Détour afin d'organiser ton stage de ski.

Ce petit livret te donne quelques informations importantes sur le déroulement de ton séjour.



## Association Sans Détour

Chalet « Les Farfadets » 471 Chemin du Poncet

74260 LES GETS

Tél : 0 480 771 000

Mail : chaletlesfarfadets@gmail.com



## Les règles de vie au chalet pour tous, enfants et adultes

- Le chalet ancien mais rénové est comme un vieux monsieur qui a déjà accueilli des centaines et des centaines d'enfants, il mérite donc d'être respecté comme il se doit...
- Pour des raisons de sécurité, l'accès aux balcons est réservé pour l'évacuation du chalet
- Courir dans les couloirs, augmente le risque de collisions et donc de blessures !
- Pour des raisons d'hygiène, il est préférable de circuler dans le chalet avec des chaussons
- Pour les repas, sois sympa : goûte avant de dire « J'aime pas »
- Chacun doit participer au débarrassage/nettoyage des tables
- Chaque chambre doit être bien tenue avec des lits faits.
- Du matériel est mis à ta disposition, pour que les personnes qui te succèdent en profitent aussi, merci d'en prendre soin.

### Des petits gestes importants pour notre environnement

- La commune des Gets, comme de nombreuses autres en France, connaît des problèmes d'eau. Ce problème qui est aussi mondial nécessite un comportement adapté au quotidien. Alors adopte une démarche responsable ! prend une douche de 5 minutes maximum, ferme le robinet pendant le brossage des dents etc.
- Le tri des déchets est en place au chalet alors regarde bien où se trouvent les poubelles.
- Ferme les lumières en quittant ta chambre.
- Merci de ne pas laisser les appareils (téléphone, mp3...) en charge continuellement.
- Pour information, voici comment l'eau est généralement utilisée en France :



### Une journée « type »

**7h30 - 8h30** petit déjeuner échelonné

**8h30 - 9h30** préparation et départ pour le ski

**9h30 – 12h15** ski et découverte du domaine

**12h15** livraison pique-nique sur les pistes

**13h30 - 16h00** on rechausse les skis et c'est reparti !

**16h30** fin de ski, goûter et retour au chalet

**17h – 18h00** douche

**18h00 \_ 19h 00** travail en classe ou atelier d'animation/repos /détente

**19h00 \_ 20h30** repas

**20h30 \_ 22h00** veillée

**22h00** coucher : l'activité physique de la semaine nécessite une bonne nuit de sommeil afin limiter le risque de blessure, mais surtout de profiter au mieux de sa semaine en plein air

### Les consignes de sécurité/hygiène

Dans chacune des chambres, derrière la porte d'entrée, se trouve un plan d'évacuation en cas d'incendie ainsi que la procédure à suivre en cas de déclenchement de l'alarme. Une fois au chalet, lis attentivement les instructions car un exercice d'évacuation est prévu.

### Quelques gestes important sinon...gare à l'épidémie !

Il est impératif de se laver les mains avec du savon avant chaque repas. Cette précaution permet également d'éviter les épidémies courantes (gastro-entérite, etc.) Une chambre d'isolement est disponible si nécessaire. Si tu as des symptômes avant le départ consulte le médecin et prévient les professeurs.

**Après la douche (entre 18h et 19h) et en accord avec le projet des enseignants, les animateurs proposeront des animations d'ateliers :**

- Des expériences scientifiques sur le milieu montagnard
- Des vidéos reportages sur le milieu montagnard
- Des jeux de société mis à votre disposition

**Chaque soir après le repas, les animateurs proposent des veillées dont le but est de s'amuser en apprenant. Voici le programme :**

Dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Essai du matériel de ski	Le code du skieur	Veillée QUIZZ MUSICAL OU QUESTION POUR UN CHAMPION	Veillée QUIZZ MUSICAL OU QUESTION POUR UN CHAMPION	Soirée dansante	Retour à la maison

**Enfin, tu vas évoluer toute la semaine sur les pistes de ski. Pour que la montagne reste un plaisir, voici les dix commandements du skieur :**

1. Respect d'autrui : Les usagers des pistes doivent se comporter de telle manière qu'ils ne puissent mettre autrui en danger ou lui porter préjudice soit par leur comportement soit par leur matériel
2. Maîtrise de la vitesse et du comportement : Tout usager des pistes doit adapter sa vitesse et son comportement à ses capacités personnelles ainsi qu'aux conditions générales du terrain et du temps, à l'état de la neige et à la densité du trafic.
3. Choix de la direction par celui qui est en amont : Celui qui se trouve en amont a une position qui lui permet de choisir une trajectoire ; il doit donc faire ce choix de façon à préserver la sécurité de toute personne qui est en aval.
4. Dépassement : Le dépassement peut s'effectuer par l'amont ou par l'aval, par la droite ou par la gauche ; mais il doit toujours se faire de manière assez large pour prévenir les évolutions de celui que l'on dépasse.
5. Au croisement des pistes ou lors d'un départ : Après un arrêt ou à un croisement de pistes, tout usager doit, par un examen de l'amont et de l'aval, s'assurer qu'il peut s'engager sans danger pour autrui et pour lui.
6. Stationnement : Tout usager doit éviter de stationner dans les passages étroits ou sans visibilité ; en cas de chute, il doit libérer la piste le plus vite possible.
7. Montée et descente à pied : Celui qui est obligé de remonter ou de descendre une piste à pied doit utiliser le bord de la piste en prenant garde que ni lui, ni son matériel ne soient un danger pour autrui.
8. Respect de l'info, du balisage et de la signalisation : L'utilisateur doit tenir compte des informations sur les conditions météorologiques, sur l'état des pistes et de la neige. Il doit respecter le balisage et la signalisation.
9. Assistance : Toute personne témoin ou acteur d'un accident doit prêter assistance, notamment en donnant l'alerte. En cas de besoin, et à la demande des secouristes, elle doit se mettre à leur disposition.
10. Identification : Toute personne, témoin ou acteur d'un accident, est tenue de faire connaître son identité auprès du service de secours et/ou des tiers.

**Pour en savoir plus sur l'association Sans Détour et les séjours proposés en 2014 : [www.sansdetour-lh.fr](http://www.sansdetour-lh.fr)**